

COVID-19 / Aides financières d'urgence

subsidiaries aux services publics

PORRENTROY	FRANCHES-MONTAGNES	DELÉMONT
032 465 84 00	032 420 51 40	032 421 35 80

Croix-Rouge suisse
Canton du Jura



secours d'hiver

Jura

CARITAS Jura

En fonction du domicile / Ajoie 032 465 84 00 ou Covid19@croix-rouge-jura.ch / Franches-Montagnes 032 420 51 40
ou secr.sas@jura.ch / Delémont 032 421 35 80 ou dcs@caritas-jura.ch

Plus d'infos sous : www.jura.ch/coronavirus «aides financières»



INFORMATION

Aides d'urgence liées au Covid-19: Osez demander !

Le Covid-19 impacte certaines familles et les aides de l'Etat ne suffisent pas toujours ou ne touchent pas tout le monde. Pour pallier à l'urgence, Caritas Jura, la Croix-Rouge section Jura et le Secours d'hiver Jura se sont coordonnés pour soutenir financièrement les personnes concernées et agir rapidement.

Exemples : Certaines familles ne peuvent pas affronter la baisse de revenus liée au chômage partiel ; un indépendant travaillant seul se retrouve pris à la gorge à la suite de crise du Covid-19 ; des personnes aux revenus non déclarés ou aléatoires ont vu leurs activités cesser et n'ont plus de quoi subvenir à leurs besoins. Pour toutes ces situations, il faut parfois faire des choix entre l'approvisionnement en denrées alimentaires et le paiement de factures urgentes. L'aide d'urgence peut alors permettre d'éviter la chute et aider à passer ce cap en limitant les conséquences dans la durée.

Ce fonds d'urgence est alimenté par la Chaîne du Bonheur, le Fonds cantonal de solidarité Covid-19 et d'autres dons. Il est géré par les trois organismes qui se sont répartis les districts. Les demandes sont traitées sans excès de bureaucratie. Le soutien financier est attribué en fonction de la taille du ménage. Outre la distribution de bons alimentaires, certaines factures peuvent également être prises en charge jusqu'à un montant maximum fixé par les trois organisations.

Ces aides sont subsidiaires à celles fournies par les services déjà existants. Cela signifie qu'une famille déjà suivie par le service social régional (SSR) doit contacter ce même SSR en priorité et les personnes au bénéfice d'une rente AI ou AVS doivent solliciter Pro Infirmis et Pro Senectute en premier lieu.

District de Delémont, Caritas Jura : 032 421 35 80, DCS@caritas-jura.ch

District de Porrentruy, Croix-Rouge Jura : 032 465 84 00, Covid19@croix-rouge-jura.ch

District des Franches-Montagnes : 032 420 51 40, secr.sas@jura.ch

Vu la situation sanitaire, les demandes doivent se faire par téléphone ou par courriel.

Site internet : www.jura.ch/fr/Autorites/Coronavirus/Aides-d-urgence-pour-cas-de-rigueur.html